

• **Compte rendu du Conseil d'Administration de l'UPS du 7 février 2022:**

Informations générales :

Jean-Marc Broto informe le conseil que le dossier projet TIRIS a été déposé avec des annexes qui inclut des valorisations de masses salariales des établissements. Les auditions auront lieu au mois de mai. Il va falloir travailler sur les statuts avec des groupes de travail sur cette question et il y aura des consultations transversales aux établissements. Le résultat de l'ANR fin juin. Les statuts doivent être votés en CA de l'UPS fin juin.

Il parle aussi du Régime Indemnitare Primes des Enseignants Chercheurs (RIPEC), François Martin précise que le président de UT3 est responsable de la répartition des primes de la RIPEC. Il souligne l'équité entre les sexes voulue dans la réforme, et qu'elle doit apporter une revalorisation qui ne concerne pas les PRAG ou les PRCE. Il y a dans la RIPEC :

+ une composante statutaire qui remplace la prime de recherche et d'enseignement supérieur et va représenter 2028 € en 2022 pour atteindre plus de 6000 € en 2027,

+ une composante fonctionnelle liée à des fonctions particulières avec des plafonds de 12000 à 18000 euros qui devrait concerner à terme 30% des enseignants chercheurs,

+ une composante personnelle donnée sur demande des personnels qui remplace la PEDR mais qui peut-être demandées au titre de l'enseignement, ou de responsabilités, elle serait de 3500 euros minimum et plafonnée 12000 euros. Attention il y aura une année de jachère entre deux primes de cette composante, elle seront attribuées pour trois ans.

Mme Carcassès interroge sur le rapport entre REH (Référentiel d'Enseignement et de Recherche) et la RIPEC, il est répondu que le REH va continuer pour les autres personnels qu'en revanche

le REH sera remplacé par la RIPEC pour les enseignants chercheurs avec au départ un dimensionnement équivalent. Mme Carcassès demande à ce que les groupes de travail sur les statuts commencent rapidement. J'interroge sur l'abondement budgétaire lié à la RIPEC, F. Martin répond que cela va venir. Eric Clottes demande si les actuelles PEDR s'achèvent normalement, François Martin répond positivement. M. Arlat demande qu'Ensemble et UdA soit représentés dans les groupes de travail, mais Jean-Marc Broto parle de consultations et d'un groupe de rédaction qui n'impliquera pas les représentants du CA de l'UPS. Oskar Megelink, étudiant proche d'Ensemble et d'ud A, interroge sur la place des BIATSS et étudiants dans ces groupes de travail.

3-1 : Département de Pharmacie: subvention 2021 à l'association T-Rose : sauté

3-2 : Demande de financement ForProSup 2022-2023 : point non détaillé. vote 1 contre (CGT), pour 33.

3-3: Subvention ASUPS 2021 et 2022 présenta par Clément Marty.

Les documents sont arrivés à la dernière minute. Elle est demandée de 90000 € avec 30000 € en plus par rapport à l'année dernière pour financer notamment les déplacements internationaux. Mme Carcassès souhaite avoir des informations

précises qui font défaut sur le déficit de l'année dernière entre autres. Il serait financé par la trésorerie de l'association.

Jean-Marc Broto parle du bilan 2020 qui est arrivé 30 mn avant le CA. Une grande incompréhension est exprimée par le conseil. Jean-Marc Broto propose de mettre au vote à ce conseil uniquement une subvention de 60 000 €.

vote abstention 16, contre 3, pour 14

4-1 : Loi Programmation Recherche (LPR) : Voie temporaire d'accès au corps des professeurs d'université :

+ Répartition par discipline des possibilités d'avancements MCF vers Pr vote :
+ Présentation des procédures pour la voie temporaire d'avancement au corps des professeurs des universités

Il est fait allusion à la section CNU 26 qui n'a pas été retenue finalement par le ministère comme déficitaire sur l'établissement. François Martin l'explique par le recrutement exogène en mathématiques. Il y aura entre

8 et 10 postes sur plusieurs années par ans pour l'UPS. Une présentation sur la procédure suit un document attaché à ce message.

La procédure est lourde. Mme Carcassès s'interroge sur les sections CNU avec peu d'HDR, elle se fait préciser

que dans ce cas les postes seront reportés sur d'autres sections. Elle pose aussi de la question de la section

26 qui est écartée par le ministère, M. Martin évoque aussi une réflexion en CNU 26.

L'établissement pourrait

prendre la décision d'ouvrir des postes dans cette section pour l'année prochaine.

vote 1 abstention, 32 pour

4-2 : Correctif de la grille RIFSEEP

il y a un rectificatif de 5 € de plus pour la grille des ASI d'après François Martin qui pensait que Laure Sudres ferait la présentation.

Vote : 1 contre, 32 pour.

6-1 : Bilan récapitulatif des conventions signées par le Président dans le cadre de sa délégation pour la période du 22/11/2021 au 17/01/2022

Vote 1 abstention, 32 pour

7-1 : Demande d'autorisation de signer par le Président une procuration afin d'assurer la délivrance de legs et une procuration pour la vente d'un bien immobilier situé 30 bis rue Sadi Carnot à Malzéville dans le cadre de la succession CAZADE au profit de la faculté santé (vote).

Présentation par le directeur administratif de la faculté de santé.

Vote 1 abstention, 33 pour

8-1 : Abandon de créances sur le périmètre de la recherche - financeurs Région Occitanie et ANR

Présentation de l'agent comptable qui rappelle que des provisions ont été faites fin 2019 pour prévenir le fait de ne pas recouvrer des subventions ce qui était anticipé. Voir document attaché, le montant est très important 2,4 M€.

Je pointe un contrat qui s'est fini en 2021. Il m'est répondu que ce sont des salaires de doctorant, et une erreur de saisie sur la date (je n'ai pas compris ?) On m'assure que cela ne se reproduira pas ce qui est ma préoccupation principale au delà de l'exemple particulier.

Vote 1 abstention, 33 pour

9-1 : Demande d'accréditation à délivrer le diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée mention Urgence (vote).

Vote 1 abstention, 33 pour

9-2 : Droits d'inscription différenciés (vote)

Cela concerne les étudiants extra-communautaires. On est actuellement à une exonération de 4% d'étudiants à l'horizon 2025 ce qui est en dessous du plafond de 10 %. Je remercie l'équipe qui a fourni ces estimations.

Vote 34 pour unanimité.

9-3 : Dossier de validation des études supérieures

La validation des études supérieures est plus simple que la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Vote 1 abstention, 31 pour

9-4 : Répartition du numérus apertus dans les parcours PASS/LAS

Le nombre de places pour les LASS augmente et il y a une diminution du nombre de places pour les PASS. Le nombre pour les LASS 2 est réduit car il y a peu de candidats. Je pose la question sur le taux de réussite pour les LASS l'année dernière suivant la discipline. Madame Alary me rappelle que tous les étudiants de LASS qui ont passé les examens ont réussi le concours avec leur premier choix d'option.

Vote 1 abstention, 31 pour

9-5 : Dispositif d'aide à la mobilité de droit pour les étudiants (vote).

Vote 33 pour unanimité. (J'ai un doute sur les chiffres mais pas sur le résultat)

9-6: Structures d'enseignements L3 et M2 Information Communication, IUT Toulouse, Auch, Castres et DAEUB (vote).

Vote 1 abstention, 33 pour

9-7: Capacités d'accueil du BUT de l'IUT Toulouse-Auch-Castres (vote).

Cela a été un point conflictuel en décembre avec l'IUT. Il y a une diminution des capacités de BUT de 2170 à 1972 étudiants, qui ont déjà été entrées sur Parcoursup . Le rectorat a validé. Les capacités pourraient augmenter si les moyens étaient augmentés. Le directeur de l'IUT rappelle l'engagement de sa composante d'assurer le BUT à moyen constant mais pas à moyen déclinant.

Vote 1 contre , 33 pour

9-8 : Désignation de la chargée de mission « Certification en langue anglaise » (information).

Mme Toffoli va aider le département de Langues pour déployer la certification en anglais en accord avec le département de Langues.

10-1 : Contrat pluriannuel 2021-2026: volet commun UFTMiP et volet spécifique UT3 (vote).

Jean-Luc Rols fait la présentation. Je pointe la difficulté du dialogue sur ces documents qui ont peu évolué depuis décembre 2021 et aussi l'utilisation du taux d'articles en open access

comme indicateur qui me paraît discutable. Le taux d'open access sera regardé dans les subventions des laboratoires.

Les conseillers parlent des autres moyens d'avoir un accès libre aux publications comme HAL. Broto ne semble pas opposé à cette idée.

Vote 1 contre , 15 abstentions , 15 pour

Questions diverses :

Myriam Carcassès évoque une saisine de l'inspection générale et demande des informations. Jean-Marc Broto a demandé l'aide de l'inspection générale pour évaluer l'organisation de l'administration centrale et d'aider pour le recrutement du futur DGS.

- [8-1-abandon-creances-region-occitanie-et-anr-1](#) [4-1-voie-temporaire-lpr-mcf-pr](#)
- [4-1-voie-temporaire-lpr-mcf-pr](#)

• Compte rendu du Conseil d'Administration de l'UPS du 27 janvier 2022

Jean-Marc Broto rappelle en introduction un message écrit préalable :

Lors de ce pré-CA, Mme S. Béjean, Rectrice d'Académie, par la voix de Mme S. Foulon, a affirmé la possibilité pour le site toulousain de soumettre les deux projets TTU et TIRIS simultanément. Je cite : « Les 2 projets peuvent être déposés dans le cadre de l'appel à projets ExcellencES auprès du jury international, qui les examinera en vue de prononcer ses avis ».

Il indique qu'il souhaite que les deux projets soient adoptés et qu'ils seront présentés indépendamment.

Mme Carcassès indique qu'elle ne pense pas que déposer deux projets soit un avantage. Elle revient sur le fait que ce n'est plus TSE qui est co-porteur mais la Fondation associée à TSE. Elle défend les avancées de TIRIS. Elle souligne les votes positifs en faveur de TIRIS des autres établissements. Mme Ayoub craint que le projet TIRIS soit recalé, et dit que TTU est une chance supplémentaire.

M. Carles Maire de Blagnac, vice-président de Toulouse Métropole, rappelle la mission de M. Lévy, il demande de voter pour TIRIS à l'exclusion de tout autre projet, il parle également au nom de la région. Jean-Marc Broto conteste la déclaration comme quoi deux projets affaibliraient les chances du site toulousain.

Grégory Seyne lit une déclaration du SNPTES-UNSA qui défend la notion de service public, et les conditions de travail des BIATSS. Il critique le classement Shanghai. Il constate qu'aucun des deux projets ne satisfont son syndicat et il indique que le SNPTES votera pour les deux projets.

Une personne que je n'ai pas reconnue pense qu'il faut tenir compte des votes de Jean-Jaurès et UT1 en faveur de TIRIS. Jean-Marc Broto rappelle les différences entre les universités toulousaines.

Un étudiant, Charles, parle pour Bouge ta fac et apprécie la prise en compte sur le site toulousain de programme d'enseignements avec des parcours personnalisés pour les étudiants. Il souligne le lien fort de TTU avec les entreprises locales, la recherche de l'employabilité des étudiants. Pour TIRIS il note l'interdisciplinarité, de représentants étudiants. Il aurait voulu participer à l'élaboration des projets et souhaite que cela soit le cas à l'avenir. Il fait aussi des critiques sur les deux projets. Bouge ta fac est contre TTU et contre TIRIS.

Mme Mahdi du CNRS explique que le CNRS regrette l'échec de la médiation et ne prendra pas part au vote. Elle indique que si les deux projets sont déposés le CNRS ne soutiendra aucun des deux projets.

Je parle pour UdA pour dire que notre association ne soutiendra que le projet TIRIS. Je remercie la présidence pour nous avoir inclus dans les réflexions préalables.

Matthieu Ramaen bouge ta fac souhaite que les étudiants participent à la rédaction des futurs statuts.

Mme Pellefigue évoque un moment important et singulier en soulignant la force d'UT3, elle remercie Mme Ayoub. Elle confirme que la région ne votera que pour TIRIS et contre TTU. Elle souhaite qu'il n'y ait que des gagnants. Elle rappelle que la région donnera 1 euro pour tout euro obtenu dans la cadre du PIA4.

Il y a des demandes de vote à bulletins secrets.

Vote TTU

Pour 12

Contre 23

abstention 0

ne prend pas part aux votes : 1

Vote TIRIS

Pour 22

Contre 12

abstention 1

ne prend pas part aux votes: 1

UT3 déposera le projet TIRIS.